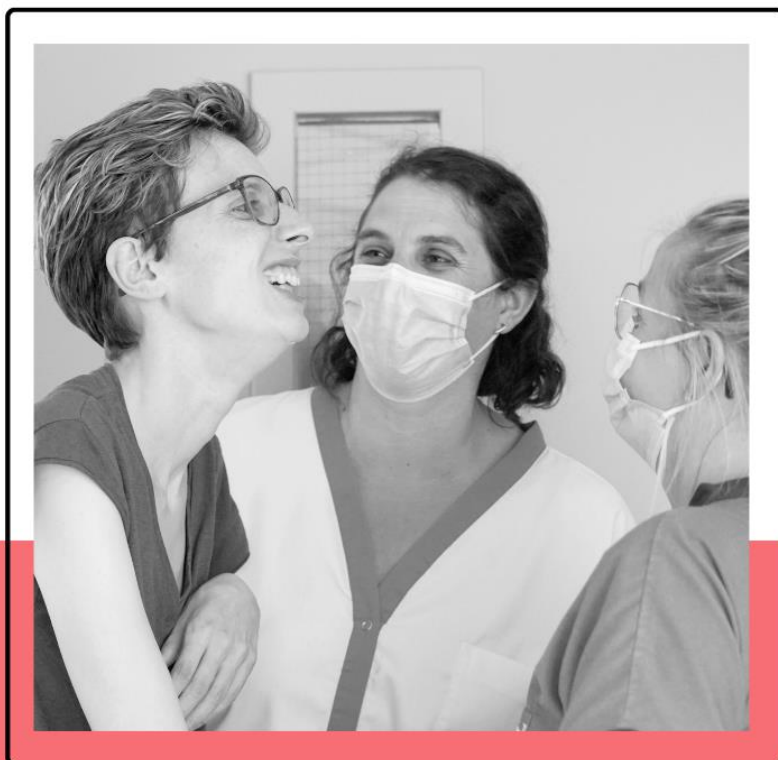


Synthèse

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2027



EAM



Allée André Malraux
14170 ST-PIERRE-EN-AUGE

N° FINESS : 14 001 785 6

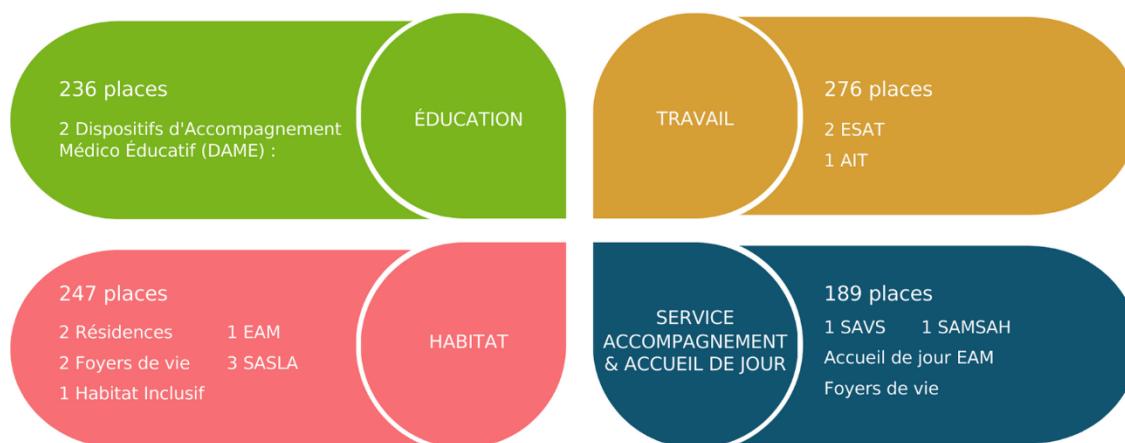
Table des matières

1. L'association.....	3
1.1 Présentation	3
1.2 Le projet associatif	3
1.3 Principes d'intervention	4
2. Présentation de l'établissement et ses missions.....	4
2.1 Présentation de l'établissement	4
2.2 Les missions.....	5
2.3 L'arrêté d'autorisation	6
3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage	6
3.1 L'évolution du public.....	6
3.2 L'entourage.....	7
4. Les besoins des personnes accompagnées	7
4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique.....	7
4.2 Besoins en matière d'autonomie	7
4.3 Besoins pour la participation sociale	8
5. Les prestations d'accompagnement proposées.....	8
5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	8
5.2 Prestation en matière d'autonomie	8
5.3 Prestations pour la participation sociale	9
5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	9
5.5 Prestations indirectes.....	9
6. Déclinaison de l'offre de services	10
7. L'organisation de l'établissement	10
9. Les ressources humaines.....	11
9.1 Professionnels et compétences mobilisées	11
9.2 Gestion des ressources humaine	13
10. Les axes d'amélioration du projet.....	13
10.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement	13
10.2 Les axes d'amélioration	14

1. L'association

1.1 Présentation

L'association gère **16 établissements et services**, répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **365 salariés**.



1.2 Le projet associatif

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

- 3 valeurs : l'Engagement, l'Epanouissement et la Créativité
- 4 parties prenantes : les personnes accompagnées, les familles et amis, les salariés et les partenaires.
- 12 objectifs :
 - o Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
 - o Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
 - o Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
 - o Accueillir et accompagner les familles
 - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
 - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
 - o Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
 - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
 - o Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
 - o Travailler en réseau partenarial
 - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
 - o Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet : www.apaeipapf.fr

1.3 Principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

2. Présentation de l'établissement et ses missions

2.1 Présentation de l'établissement

L'Etablissement d'Accueil Médicalisé est situé à St Pierre sur Dives, commune de Saint Pierre en Auge, situation intermédiaire entre Falaise et Lisieux.

Son financement est assuré par l'Agence Régional de Santé d'une part et par le Conseil Départemental d'une autre part.

L'Etablissement d'Accueil Médicalisé Odyssée se décline en 3 pavillons distincts. Chaque adulte loue une chambre de 16m² fonctionnelle et adaptée, qu'il peut meubler et décorer selon ses goûts.

D'autres locaux collectifs viennent compléter l'équipement :

- Salle de kinésithérapie et ergothérapie
- Infirmerie (rénovée et agrandie en 2022)
- Salle Snoezelen
- 3 lieux de vie et d'activités
- 2 chambres d'internat temporaire
- 1 salle pour l'accueil de jour et une salle de change dédiée
- 1 salle d'apprentissage
- 1 salle d'activité équipée d'une cuisine
- Salle Zen sur le pavillon Calypso permettant l'hypostimulation des résidents
- Salle de réunion
- 1 chalet pour activités

2.2 Les missions

- Une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique ; Des actions de prévention et de promotion de la santé. L'assurance d'un accompagnement médical coordonné garantissant la qualité des soins. Garantir la satisfaction de la personne accompagnée et s'assurer de sa bonne santé pour permettre un accompagnement de qualité.
- Le développement des potentialités de chacun par une stimulation adaptée tout au long de son existence.
- Le maintien des acquis, la promotion de l'apprentissage et de l'autonomie ainsi que l'EPANOUISSEMENT par des actions socio-éducatives adaptées.
- Un accompagnement dans l'accomplissement de tous les actes de la VIE QUOTIDIENNE, la participation à une vie sociale, culturelle et sportive.
- La mise en œuvre de la COMMUNICATION augmentative pour tous. Après une évaluation individuelle, nous déployons le mode de communication adapté à chaque personne. Il peut s'agir de l'objet réel, de la photographie, du pictogramme ou du langage non verbal et verbal.
- L'évaluation et la prise en compte des PARTICULARITES SENSORIELLES, renforcée depuis 2022, et grâce à un financement exceptionnel du Conseil Départemental, par la mise en place des évaluations sensorielles des adultes autistes.
- Le développement et le maintien du lien avec les familles et les proches et leur implication, l'assurance d'un droit au répit par le biais de L'ACCUEIL TEMPORAIRE en hébergement ou en accueil de jour en remplacement avec de nouvelles règles en 2023.
- La garantie de l'intimité et de la VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE en préservant un espace de vie privatif.
- La réponse efficace aux difficultés rencontrées par la PREVENTION ET LA GESTION DES COMPORTEMENTS - PROBLEMES en respectant les recommandations de bonnes pratiques dictées par HAS.
- L'intégration de la prise en compte du PROCESSUS DE VIEILLISSEMENT, notamment en repérant les signes et en évaluant leurs incidences pour ensuite adapter l'accompagnement, trouver des réponses adaptées au parcours de vie, aux besoins d'hébergement, et aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.
- L'anticipation et L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE.

2.3 L'arrêté d'autorisation

Au 31/12/2022 :

Nom établissement	EAM « Odyssée »
N° FINESS	14 001 785 6
Catégorie d'établissement	448 – Etablissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées
Mode de financement	57 – ARS PCD Dot. Glob
Date d'autorisation	10/06/2022
Date de fin de l'autorisation	03/01/2032

Code discipline d'équipement	Code clientèle	Mode de fonctionnement	Capacité autorisée
966 – Accueil et accompagnement médicalisé pour personnes handicapées	10 – Tous types de déficiences personnes handicapées	11 – Hébergement complet internat	27
966 – Accueil et accompagnement médicalisé pour personnes handicapées	10 – Tous types de déficiences personnes handicapées	21 – Accueil de jour	7
966 – Accueil et accompagnement médicalisé pour personnes handicapées	10 – Tous types de déficiences personnes handicapées	40 – Accueil temporaire avec hébergement	2

3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage

L'Etablissement d'Accueil Médicalisé « Odyssée » accueille 34 adultes en situation de handicap.

3.1 L'évolution du public

Depuis le dernier Projet d'Etablissement, on constate un vieillissement global de la population en internat.

La nouvelle autorisation a permis de proposer une solution d'accueil de jour complet ou séquentiel à deux personnes relevant de l'amendement Creton et à une personne sans solution.

Le départ vers un EHPAD de deux résidents accompagnés en accueil de jour a permis à deux personnes sans solution d'être accueillies en journée.

L'arrivée de ces 5 nouvelles personnes a baissé significativement la pyramide des âges de l'accueil de jour.

3.2 L'entourage

Les familles, les proches et/ou les tuteurs sont des partenaires privilégiés.

Les personnes accompagnées bénéficient d'un lien avec leur entourage.

Certains résidents entretiennent des relations avec leurs familles au sein de l'EAM ou de leur domicile.

Actuellement quatre résidents n'ont pas de relations avec leurs familles.

4. Les besoins des personnes accompagnées

Dans le cadre de l'écriture du projet de l'EAM, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des besoins en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les besoins ci-dessous ont été identifiés.

4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique

- Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
- Besoins en matière de fonctions sensorielles
- Besoins en matière de douleur
- Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
- Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire
- Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique, endocrinienne
- Besoins en matière de fonctions génito-urinaires et reproductives
- Besoins en matière de fonctions locomotrices
- Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
- Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé

4.2 Besoins en matière d'autonomie

- Besoins en lien avec l'entretien personnel
- Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
- Besoins pour la mobilité
- Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

4.3 Besoins pour la participation sociale

- Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
- Besoins pour vivre dans un logement
- Besoins pour accomplir les activités domestiques
- Besoins pour participer à la vie sociale
- Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport

Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux

- Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante
- Besoins en lien avec le travail et l'emploi
- Besoins transversaux en matière d'apprentissages
- Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
- Besoins pour apprendre à être pair-aidant
- Besoins en matière de ressource et d'autosuffisance économique

5. Les prestations d'accompagnement proposées

Dans le cadre de l'écriture du projet d'établissement, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des prestations en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les prestations déjà réalisées ou à développer ont été identifiées.

5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins somatiques et psychiques

- Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
- Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
- Prestations des psychologues
- Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

- Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes

5.2 Prestation en matière d'autonomie

- Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne
- Accompagnements pour la communication et les relations à autrui
- Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

5.3 Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

Accompagnements pour participer à la vie sociale

- Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage
- Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs
- Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements au logement

- Accompagnements pour vivre dans un logement
- Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

- Accompagnements pour l'ouverture des droits
- Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
- Informations conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

- Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant, d'apprenti
- Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle
- Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
- Accompagnements pour réaliser des activités de jours spécialisés
- Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
- Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aisance

5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

- Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

5.5 Prestations indirectes

Qualité et sécurité

- Démarche d'amélioration continue de la qualité
- Analyses des pratiques, espaces ressources et soutien au personnel
- Prestations de supervision

Relations avec le territoire

- Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés du droit commun
- Appui-ressources et partenariats institutionnels

Transport lié à gérer, manager, coopérer

- Transport lié à gérer, manager, coopérer

Fonctions logistiques

Locaux et autres ressources pour accueillir

- Locaux et autres ressources pour héberger
- Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
- Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

- Locaux et autres ressources pour gérer, manager et coopérer
- Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
- Fournir des repas
- Entretien du linge

Transport lié au projet individuel

- Transports liés à accueillir (domicile – structure)
- Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale
- Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

6. Déclinaison de l'offre de services

- L'accompagnement à la santé
- L'accompagnement à la participation sociale
- L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- L'accompagnement à la vie sociale dans l'établissement
- L'hébergement
- L'accueil temporaire
- Les activités éducatives (à visée d'apprentissage, de maintien des compétences, et d'autonomie, de bien-être et de loisirs...)
- L'accès aux loisirs et aux vacances
 - o Accès à la culture
 - o Accès à des loisirs_
- Le travail avec les familles (participation familiale)
 - o Les retours en familles
 - o Des visites à la famille
 - o Des visites de la famille
- La prise en compte de la vie affective, amoureuse et sexuelle
- La Communication Alternative et Augmentative (CAA)
- Les troubles du comportement
 - o Contexte théorique
 - o Prévention des comportements-problèmes
 - o Gestion des comportements-problèmes
- L'accompagnement de l'avancée en âge
- L'accompagnement à la fin de vie

7. L'organisation de l'établissement

- Le processus d'admission
- Le processus du projet personnalisé
- Le processus de sortie
- Les modalités d'accueil
- Les différents lieux d'accueil
 - o L'accueil de jour

- Le pavillon Artiste
- Le pavillon Boa
- Le pavillon Calypso
- Les accueils temporaires
- L'ancrage des activités dans le territoire
- Participations des familles
- Diffusion continue des bonnes pratiques de la HAS
- Traitement des évènements indésirables
- Communication et coordination interne

9. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

9.1 Professionnels et compétences mobilisées

A la date du 01/01/2023, l'organigramme est le suivant :

Fonctions support

Personnel d'encadrement – 2 ETP

- 1 directeur – 1 ETP
- 1 Chef de Service Educatif – 1 ETP

Personnel administratif – 1,20 ETP

- 1 secrétaire de direction – 1,00 ETP
- 1 agent administratif – 0,20 ETP

Services généraux – 6,00 ETP

- 2 surveillants de nuit – 2,00 ETP
- 1 ouvrier qualifié – 1,00 ETP
- 3 agents de service intérieur – 3 ETP

Accompagnement

Personnel socioéducatif – 15,00 ETP

- 2 éducateurs spécialisés – 2,00 ETP
- 4 moniteurs éducateurs – 4,00 ETP
- 9 AES/AMP – 9,00 ETP

Personnel médical – paramédical 14,05 ETP

- 2 infirmières – 2,00 ETP
- 1 psychologue – 0,60 ETP
- 1 médecin généraliste – 0,055 ETP
- 1 psychiatre – 0,045 ETP
- 1 ergothérapeute – 0,25 ETP
- 1 kinésithérapeute – 0,5 ETP
- 9 aides-soignants – 8,60 ETP
- 2 aides-soignants de nuit – 2,00 ETP

Contrats aidés

2,1 ETP

- 1 agent de service intérieur – 0,5 ETP
- 1 auxiliaire éducatif – 1 ETP
- 1 agent administratif – 0,6 ETP

Les délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD). Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service ;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au siège social de l'association.

Les rôles et les fonctions

Fonctions	Rôles
L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE CDS, ES, ME, AES, AMP, AS	Accompagner l'adulte dans sa singularité et le reconnaître en tant qu'individu à part entière. Concevoir sa pratique dans une équipe pluridisciplinaire coordonnée par le chef de service Intervenir dans le respect des recommandations de bonnes pratiques et contribuer à évaluer et développer la qualité. Communiquer en externe. Créer et faire vivre des partenariats. Être en veille face aux évolutions du secteur et du territoire. Concevoir et animer des activités individuelles et collectives adaptées aux envies, aux besoins et aux objectifs de chacun. Construire et mettre en œuvre un projet d'accompagnement individualisé, avec l'utilisateur, sa famille et /ou son responsable légal.
L'ÉQUIPE MÉDICALE, PARAMÉDICALE, PSYCHOLOGUE Psychiatre, généraliste Infirmières, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Psychologue	Accompagner l'adulte en fonction de sa spécificité en considérant sa singularité et le reconnaître en tant qu'individu à part entière. Concevoir et coordonner sa pratique de manière pluridisciplinaire en incluant son rôle d'évaluation, de prévention et d'éducation à la santé sous la responsabilité du directeur. Intervenir dans le respect de la déontologie et les recommandations de bonnes pratiques et contribuer à évaluer et développer la qualité. Communiquer en externe et en interne. Favoriser les liens avec les familles et entre les professionnels du secteur. Être en veille face aux évolutions. Concevoir et animer le projet de soins individualisé adapté aux besoins de chacun. Participer à la construction et à la mise en œuvre du projet d'accompagnement individualisé en appui de l'équipe éducative.

<p style="text-align: center;">LES SERVICES ADMINISTRATIFS Directeur, Secrétaire de direction, Agent administratif</p>	<p>Accueillir, renseigner les familles, usagers, intervenants extérieurs et professionnels et les accompagner dans leurs démarches. Reconnaître, considérer les usagers dans leur singularité et en tant qu'individus à part entière.</p> <p>Concevoir sa pratique dans une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du directeur</p> <p>Intervenir dans le respect de la réglementation et des directives associatives. Contribuer à évaluer et développer la qualité.</p> <p>Communiquer en externe et en interne. Assurer le lien avec le siège, l'ARS, le Conseil Départemental, etc.</p> <p>Promouvoir l'établissement à l'extérieur.</p> <p>Mettre en œuvre les outils nécessaires à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement.</p> <p>Être en veille face aux normes de sécurité et aux évolutions du secteur et du territoire.</p>
<p style="text-align: center;">LES SERVICES GÉNÉRAUX Maîtresse de maison Agents de service intérieur Agent Technique Surveillants de nuit</p>	<p>Reconnaître, considérer les usagers dans leur singularité et en tant qu'individus à part entière.</p> <p>Concevoir sa pratique dans une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité de la Direction.</p> <p>Intervenir dans le respect des normes et contribuer à évaluer et développer la qualité.</p> <p>Communiquer en interne.</p> <p>Mettre en œuvre l'entretien, la maintenance, la sécurité des locaux et matériels.</p> <p>Tout mettre en œuvre pour assurer le confort et la sécurité des usagers.</p>

9.2 Gestion des ressources humaine

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Le recrutement des salariés
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

10. Les axes d'amélioration du projet

10.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement / le service : le Comité Qualité Etablissement
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services : le Comité Qualité Global

10.2 Les axes d'amélioration

Actions communes à tous les établissements & services de l'association

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
<p>Promouvoir la bientraitance et la réflexion éthique des professionnels</p> <p><i>(Engagement / salariés)</i></p>	Promouvoir la culture éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Organiser une instance associative 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique
<p>Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Faire un état des lieux et définir les priorités 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées - Créer des questionnaires
<p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être</p> <p><i>(Epanouissement / personnes accompagnées)</i></p>	Permettre à la personne d'être actrice de son parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions d'autodétermination sécurées pour la personne accompagnée - Sensibiliser les professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation - Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème - Développer les groupes d'expression
<p>Œuvrer pour une qualité de vie au Travail</p> <p><i>(Epanouissement / salariés)</i></p>	Œuvrer pour une qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif - Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS
<p>Développer un système d'information performant et conforme</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de pilotage associatif - Créer un groupe projet dans chaque ESMS - Déployer le DUI

Plan d'actions des axes d'amélioration

Etablissement d'Accueil Médicalisé « Odysée »

Thèmes en lien avec le PA	Objectif général	Objectif(s) opérationnel(s)	Moyens
Travailler en réseau partenarial <i>(Engagement / Partenaires)</i>	Retrouver un niveau de partenariat équivalent à la période avant Covid	Recontacter les partenaires et étudier les différentes propositions en les actualisant	Missionner deux éducateurs et la coordonnatrice des activités afin de ré-interroger les partenariats
Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées <i>(Epanouissement / Personnes accompagnées)</i>	Permettre aux résidents de participer plus activement à la vie institutionnelle et aux choix les concernant dans tous les domaines d'accompagnement (Vie affective et sexuelle, vie quotidienne, activités, etc.)	Participer aux réunions et donner leur avis pour les activités qui sont proposées avec des formulaires FALC. Ecouter les propositions des résidents pour améliorer leur contexte de vie	Proposer des temps d'échanges réguliers. Mettre en place des formulaires FALC. Adapter nos accompagnements aux réponses des résidents
Adapter notre offre et développer des projets innovants <i>(Créativité / Personnes accompagnées)</i>	Développer un partenariat avec un ou plusieurs EHPAD	Permettre à des résidents qui en ont les compétences d'aller vers une structure plus adaptée	Mener des expérimentations avec ce type de structures
	Permettre à des personnes d'intégrer l'établissement	Proposer des temps d'accueil séquentiel pour vérifier le projet de vie	Utiliser la chambre d'accueil temporaire
Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants <i>(Epanouissement / Familles et amis)</i>	Accompagner les familles dans le maintien du lien et être force de proposition pour les familles qui ne peuvent plus accueillir régulièrement leurs enfants	Organiser de sorties ou visites avec ou en famille	Prévoir une pièce qui permette aux familles de partager un moment convivial avec un résident
		Maintenir du lien avec les proches	Diversifier les modes de communication : Appels téléphoniques visio conférences en autonomie pour ceux qui le peuvent et guidé/assisté par un encadrant
S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association <i>(Créativité / Familles et amis)</i>	Continuer à développer le projet d'un nouvel EAM qui répondrait aux besoins des résidents	Evaluer les besoins architecturaux d'un nouvel établissement qui permettrait l'investissement des résidents dans leurs lieux de vie collectif et privatif et une meilleure qualité d'accueil	Recueil des besoins des résidents et des souhaits des professionnels.

<p>Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité</p> <p><i>(Engagement / Salariés)</i></p>	<p>Adapter nos propositions d'accompagnements grâce à des évaluations plus fines des nouveaux besoins des résidents.</p> <p>Être à l'écoute des envies des résidents dans le rythme des activités en fonction de leur âge</p>	<p>Favoriser les apprentissages pour développer l'autonomie et l'adaptation au quotidien</p>	<p>Proposer des programmes adaptés au maintien des compétences utiles au quotidien</p> <p>Diversifier les apprentissages dans la salle d'apprentissage mais aussi sur les différents lieux de vie pour favoriser la généralisation des compétences.</p>
		<p>Favoriser la socialisation</p>	<p>Mettre en place des groupes d'entraînement aux habiletés sociales</p> <p>Développer les interactions entre pairs / avec des personnes référentes / avec des personnes inconnues</p>
		<p>Assurer un bien être à chaque résident en fonction de ses demandes et besoins</p>	<p>Maintenir les compétences physiques et sportives</p>
			<p>Accompagnement personnalisé en relation duelle sur des activités bien être (sophrologie, esthéticienne, Spa, ...)</p> <p>Mettre en place des évaluations sensorielles spécifiques pour améliorer les propositions d'accompagnement bien être</p> <p>Former les professionnels au Snoezelen et au bol tibétain, ...</p>
<p>Œuvrer pour une qualité de vie au travail</p> <p><i>(Epanouissement / Salariés)</i></p>	<p>Maintenir la qualité de l'accompagnement au niveau du travail administratif et de l'accompagnement médical.</p>	<p>Redéfinir l'organisation en fonction de l'évolution des besoins des résidents pour améliorer le fonctionnement</p> <p>Adapter les missions du psychologue, revoir la présence administrative, interroger la présence infirmière pour mieux répondre aux besoins.</p>	
	<p>Conforter l'organisation et la sécurité des résidents</p>	<p>Accompagner les résidents hors temps de présence des cadres sur la structure</p>	<p>Définir clairement le rôle du cadre d'astreinte</p>
		<p>Répondre aux interrogations des professionnels hors temps de présence des cadres sur l'établissement.</p>	<p>Définir clairement le rôle du cadre d'astreinte</p>